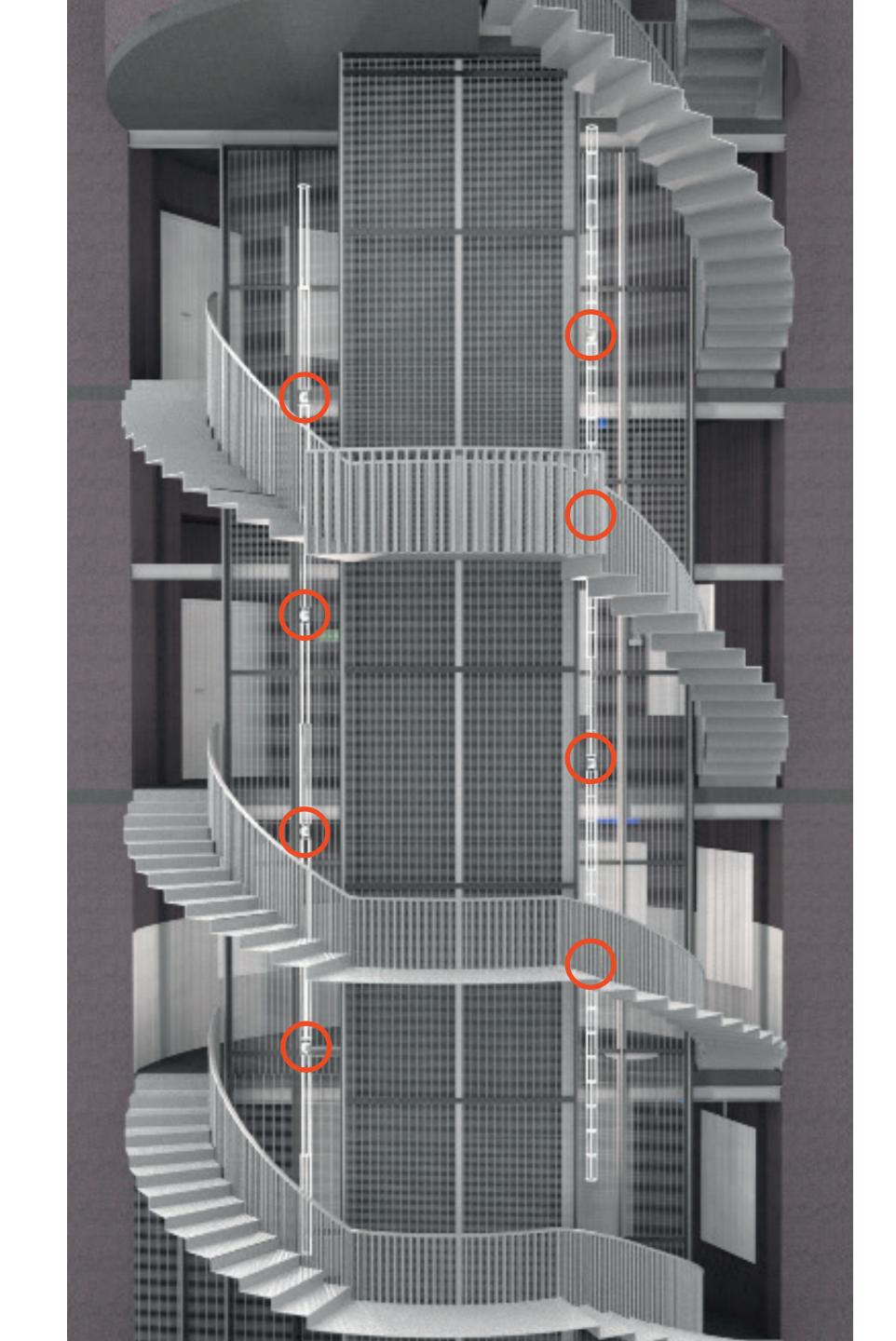
PLAN COUPE

L'oeuvre verticale est composée de deux lustres de 10 mètres de longueur positionnés de part et d'autre de la cage d'ascenseur.

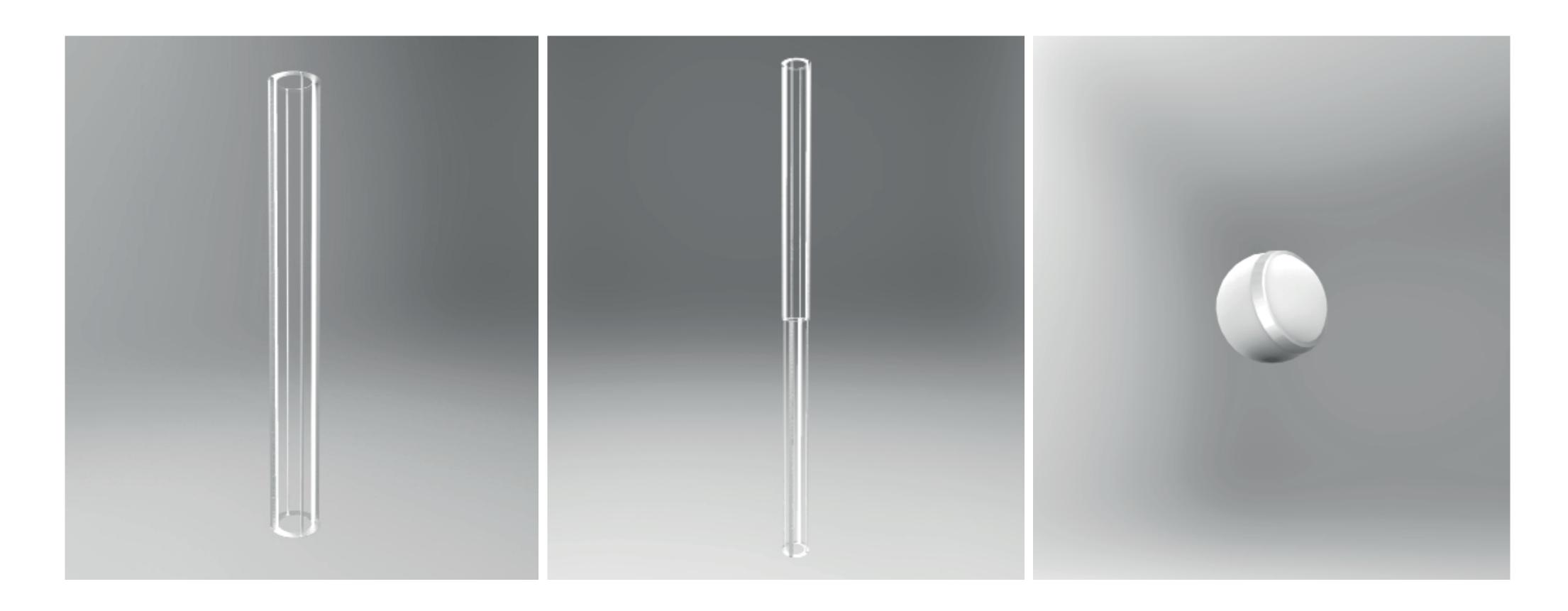
Ils sont identiques mais sont décalés d'un mètre par rapport au sol pour accompagner l'ouverture provoquée par le dernier escalier vers le niveau 3, et permettre une meilleure répartition des enceintes sur le plan vertical.



SCÉNOGRAPHIE TOUR LU

MODULES

Chaque lustre est composé de 4 enceintes sphériques séparées entre elles par 2 modules lumineux de 1 mètre. Les modules lumineux sont fixés sur des cylindres en aluminium fixés sur des câbles en acier tressé. Chaque lustre sera fixé au plafond.



Un module lumineux est composé de deux barres de LED se faisant face. Les bandes de LED sont placées dans un profilé aluminium et recouvertes d'un PMMA diffusant. Chaque module de LED subit une rotation de 45° à 90° par rapport au module précédent.

Les enceintes sont fixées par leur socle et ont une rotation libre selon l'acoustique de l'espace.